

(1)

— N° 93. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1863.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1864.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1863, s'élève à	fr.	2,987,787	»
Les crédits proposés pour 1864, montent à		2,976,188	»
Différence en moins pour 1864	fr.	11,599	»

Les sommes réclamées en 1863 : *A.* pour grosses réparations à la coque et aux machines du bateau *Princesse Charlotte*; *B.* pour un canot de sauvetage destiné à la station ouest d'Ostende; *C.* pour construction d'une grue à Ostende, ne figurent plus au projet de Budget pour 1864.

D'un autre côté, il comprend le complément des augmentations demandées en 1863 pour le personnel des divers services ressortissant au Département des Affaires Étrangères.

CHAPITRE VIII.

MARINE.

ART. 35. — *Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.*

L'allocation de 271,197 francs comprend les crédits qui figurent aux articles 35, 43 et 44 du Budget de 1863.

La réunion de ces crédits permettra de faire, sans augmentation de dépenses, les mutations que l'intérêt du service pourra exiger.

ART. 43. — *Dépenses relatives aux divers services de la marine.*

Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. — La nécessité d'avoir constamment une paire de chaudières tubulaires de rechange a été démontrée lors de la présentation du Budget de 1863.

Sauvetage. — La station de Nieuport doit être pourvue d'un canot neuf. La dépense s'élèvera à 1500 francs.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1864, à la somme de *deux millions neuf cent soixante seize mille cent quatre-vingt-huit francs* (2,976,188 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1863, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférées à l'article 51 du Budget de 1864.

Donné à Laeken, le 27 février 1863.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Affaires étrangères,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(4)

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
POUR L'EXERCICE 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	214,300 "
2	— du personnel des bureaux	143,700 "	"	
3	Matériel.	37,000 "	"	
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000 "	"	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>				
5	Autriche	51,500 "	"	610,500 "
6	Confédération germanique.	38,500 "	"	
7	France	58,000 "	"	
8	Grande-Bretagne.	71,000 "	"	
9	Italie.	58,500 "	"	
10	Pays-Bas	46,500 "	"	
11	Prusse	46,500 "	"	
12	Russie	71,000 "	"	
13	Brésil	22,000 "	"	
14	Danemark; Suède et Norwége, etc.	20,000 "	"	
15	Espagne	22,000 "	"	
16	États-Unis	22,000 "	"	
17	Portugal	20,000 "	"	
18	Turquie.	43,000 "	"	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	20,000 "	"	
A REPORTER. . . . fr.		824,800 "	"	824,800 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	824,800	"	824,800 "
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	168,000 "	"	168,000 "
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administra- tion centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . .	70,500 "	"	70,500 "
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
22	Perception des droits de chancellerie et bureau { Personnel . .	6,240 "	"	100,100 "
23	de la librairie à Paris { Frais divers. .	360 "	"	
24	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des rési- dences en Orient	10,380 "	"	
25	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, ca- chets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels.	83,120 "	"	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses im- prévues non libellées au Budget	47,000 "	"	47,000 "
	A REPORTER. . . . fr.	1,210,400 "	"	1,210,400 "

POUR L'EXERCICE 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . fr.	1,210,400 "	"	1,210,400 "
	CHAPITRE VII. COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.			
27	Écoles de navigation. { Personnel	19,380 "	"	
28		{ Frais divers	8,080 "	"
29	Chambres de commerce	12,500 "	"	
30	Frais divers et encouragements au commerce	48,800 "	"	
31	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire. Voir l'article 2 de la loi)	"	"	198,981 "
32	Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant : rem- boursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fa- naux. (Crédit non limitatif)	20,276 "	"	
33	Pêche maritime. { Personnel	7,895 "	"	
34		{ Subsidés aux caisses de prévoyance des pêcheurs; encouragements à la pêche maritime et à l'édu- cation pratique des marins	82,050 "	"
	CHAPITRE VIII. MARINE.			
	Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.			
35	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux 2/3 de solde, en non-activité et non remplacé	271,197 "	"	
	Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.			
36	Personnel	26,447 "	"	
	Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.			
37	Personnel { Traitement	236,535 "	"	
38		{ Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal. (Crédit non limitatif).	258,000 "	"
39	Remboursement de droits à l'Administration néerlandaise, aux termes de l'art. 50 du règlement du 20 mai 1845; restitution de droits; pertes, par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue. (Crédit non limitatif)	15,500 "	"	
	A REPORTER. fr.	2,214,860 "	"	1,409,381 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1864.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,214,860 »	»	1,409,381 »
	<i>Sauvetage.</i>			
40	Personnel	15,420 »	»	1,562,507 »
	<i>Police maritime.</i>			
41	Personnel { Traitement	34,604 »	»	
42	{ Primes et remises. (Crédit non limitatif.) . . .	4,000 »	»	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
43	Dépenses diverses	481,614 »	221,300 »	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions et secours.</i>			
44	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,300 »	»	4,300 »
45	Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, (qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obten- tion d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . .	2,000 »	»	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	2,754,888 »	221,300 »	2,976,188 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1863.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(9)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

pour l'exercice 1864.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	Personnel des bureaux. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais 11,600
3	b.	Éclairage et chauffage 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 7,500
	d.	Fonds secrets. 15,000
4	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
* Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.		
5	»	AUTRICHE . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 41,000 — d'un secrétaire 8,500 Frais de chancellerie 2,000 }
6	»	CONFÉDÉRATION GER- MANIQUE . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 30,000 — d'un secrétaire 6,500 Frais de chancellerie 2,000 }
7	»	FRANCE . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 45,000 — d'un conseiller. 11,000 Frais de chancellerie 2,000 }
		A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
145,700 »	»	145,700 »	152,603 »	13,097 »	»	
37,600 »	»	37,600 »	37,600 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
214,300 »	»	214,300 »	201,203 »	13,097 »	»	
51,500 »	»	51,500 »	49,750 »	1,750 »	»	
38,500 »	»	38,500 »	36,750 »	1,750 »	»	
58,000 »	»	58,000 »	55,500 »	2,500 »	»	
148,000 »	»	148,000 »	142,000 »	6,000 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.													
			REPORT. fr.												
		CHAPITRE II (SUITE).													
8	"	GRANDE-BRETAGNE.	<table><tr><td>Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.</td><td>58,000</td></tr><tr><td>— d'un conseiller</td><td>44,000</td></tr><tr><td>Frais de chancellerie</td><td>2,000</td></tr></table>	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000	— d'un conseiller	44,000	Frais de chancellerie	2,000						
Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000														
— d'un conseiller	44,000														
Frais de chancellerie	2,000														
9	"	ITALIE	<table><tr><td>TURIN. {</td><td>Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire</td><td>28,000</td></tr><tr><td></td><td>Traitement d'un secrétaire.</td><td>6,500</td></tr><tr><td></td><td>Frais de chancellerie.</td><td>2,000</td></tr><tr><td>ROME. —</td><td>Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire</td><td>22,000</td></tr></table>	TURIN. {	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28,000		Traitement d'un secrétaire.	6,500		Frais de chancellerie.	2,000	ROME. —	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22,000
TURIN. {	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28,000													
	Traitement d'un secrétaire.	6,500													
	Frais de chancellerie.	2,000													
ROME. —	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22,000													
10	"	PAYS-BAS	<table><tr><td>Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.</td><td>58,000</td></tr><tr><td>— d'un secrétaire</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Frais de chancellerie</td><td>2,000</td></tr></table>	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000	— d'un secrétaire	6,500	Frais de chancellerie	2,000						
Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000														
— d'un secrétaire	6,500														
Frais de chancellerie	2,000														
11	"	PRUSSE.	<table><tr><td>Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.</td><td>58,000</td></tr><tr><td>— d'un secrétaire</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Frais de chancellerie</td><td>2,000</td></tr></table>	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000	— d'un secrétaire	6,500	Frais de chancellerie	2,000						
Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000														
— d'un secrétaire	6,500														
Frais de chancellerie	2,000														
12	"	RUSSIE.	<table><tr><td>Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.</td><td>58,000</td></tr><tr><td>— d'un conseiller</td><td>44,000</td></tr><tr><td>Frais de chancellerie</td><td>2,000</td></tr></table>	Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000	— d'un conseiller	44,000	Frais de chancellerie	2,000						
Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	58,000														
— d'un conseiller	44,000														
Frais de chancellerie	2,000														
13	"	BRÉSIL. — Traitement d'un ministre résident													
14	"	DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE, etc. — Traitement d'un ministre résident													
15	"	ESPAGNE. — Traitement d'un ministre résident													
16	"	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un ministre résident.													
17	"	PORTUGAL. — Traitement d'un ministre résident													
18	"	TURQUIE	<table><tr><td>Traitement d'un ministre résident</td><td>22,000</td></tr><tr><td>— d'un consul général chancelier</td><td>9,000</td></tr><tr><td>— d'un premier drogman.</td><td>7,000</td></tr><tr><td>— d'un second drogman</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Frais de chancellerie</td><td>2,000</td></tr></table>	Traitement d'un ministre résident	22,000	— d'un consul général chancelier	9,000	— d'un premier drogman.	7,000	— d'un second drogman	3,000	Frais de chancellerie	2,000		
Traitement d'un ministre résident	22,000														
— d'un consul général chancelier	9,000														
— d'un premier drogman.	7,000														
— d'un second drogman	3,000														
Frais de chancellerie	2,000														
19	"	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation													
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.													

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
148,000 »	»	148,000 »	142,000 »	6,000 »	»	
71,000 »	»	71,000 »	68,000 »	3,000 »	»	
58,500 »	»	58,500 »	55,250 »	3,250 »	»	
46,500 »	»	46,500 »	44,750 »	1,750 »	»	
46,500 »	»	46,500 »	44,750 »	1,750 »	»	
71,000 »	»	71,000 »	68,000 »	3,000 »	»	
22,000 »	»	22,000 »	21,000 »	1,000 »	»	
20,000 »	»	20,000 »	18,500 »	1,500 »	»	
22,000 »	»	22,000 »	21,000 »	1,000 »	»	
22,000 »	»	22,000 »	21,000 »	1,000 »	»	
20,000 »	»	20,000 »	18,500 »	1,500 »	»	
45,000 »	»	45,000 »	41,500 »	1,500 »	»	
20,000 »	»	20,000 »	17,000 »	3,000 »	»	
610,500 »	»	610,500 »	581,250 »	29,250 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
20	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
21	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
22	»	Perception des droits de chancellerie et { Personnel
25	»	bureau de la librairie à Paris. . . { Frais divers
24	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
25	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1863.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
168,000 »	»	168,000 »	164,000 »	4,000 »	»	
168,000 »	»	168,000 »	164,000 »	4,000 »	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
6,240 »	»	6,240 »	5,740 »	500 »	»	
360 »	»	360 »	360 »	»	»	
a) 10,580 »	»	10,580 »	10,580 »	»	»	
83,120 »	»	83,120 »	79,120 »	4,000 »	»	
100,100 »	»	100,100 »	95,600 »	4,500 »	»	

a) Alexandrie. — 1 drogman . fr. 1,000
— 1 khavass . . . 780
Andrinople. — 1 id. . . 500
Beyrouth. — 1 id. . . 500
Bucharest. — 1 id. . . 1,000
Constantinople. — 2 id. . . 1,380
Dardanelles. — 1 id. . . 500
Salonique. — 1 id. . . 500
Smyrne. — 2 id. . . 1,000
Tanger. — 1 id. . . 700
Trebizonde. — 1 id. . . 500
Tripoli. — 1 id. . . 450
Yarna. — 1 id. . . 500
Constantinople. — 1 capou-oglan . 1,000
Athenes. — 1 pharros . . 240

Fr. 10,380

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.		
27	»	Écoles de navigation { Traitements de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gar- dien de l'école d'Anvers
28	»	
29	»	Frais divers
30	»	Chambres de commerce.
31	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
31	»	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (<i>pour mémoire. — Voir art. 2 de la loi.</i>)
32	»	Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux (<i>crédit non limitatif</i>)
33	»	Pêche maritime { Indemnités des commissions spéciales de la sur- veillance et des experts de la pêche Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs; encouragements à la pêche maritime et à l'édu- cation pratique des marins
34	»	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
19,580 »	»	19,580 »	18,720 »	660 »	»	
8,080 »	»	8,080 »	8,080 »	»	»	
12,500 »	»	12,500 »	12,500 »	»	»	
48,800 »	»	48,800 »	48,800 »	»	»	
»	»	»	»	»	»	
20,276 »	»	20,276 »	20,276 »	»	»	
7,895 »	»	7,895 »	7,722 50	172 50	»	
82,050 »	»	82,050 »	82,050 »	»	»	
198,981 »	»	198,981 »	198,148 50	832 50	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
MARINE.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
33	"	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. fr. 183,520 50
	"	— des services spéciaux 27,480 "
	"	— des constructions et réparations maritimes 35,482 50
	"	— en disponibilité aux 2/3 de solde, en inactivité et non-replacé 22,714 "
		Fr. 271,197 "
<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>		
36	"	Personnel
<i>Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.</i>		
37	"	Personnel. { Traitement
38	"	{ Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (crédit non limitatif)
39	"	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'article 50 du règlement du 20 mai 1843 10,000
	"	Restitution de droits 500
	"	Perte, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue 3,000
		(Crédit non limitatif). 13,500
<i>Sauvetage.</i>		
40	"	Personnel. { Traitement 12,320
	"	{ Vacations pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse. 3,100
<i>Police maritime.</i>		
41	"	Personnel. { Traitement
42	"	{ Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinement des poudres. (Crédit non limitatif).
		A REPORTER fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1863.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
271,197 »	»	271,197 »	261,517 »	9,880 »	»	
26,447 »	»	26,447 »	25,494 »	953 »	»	
236,535 »	»	236,535 »	225,585 50	10,751 50	»	
258,000 »	»	258,000 »	258,000 »	»	»	
13,500 »	»	13,500 »	13,500 »	»	»	
15,420 »	»	15,420 »	14,860 »	560 »	»	
34,694 »	»	34,694 »	33,117 »	1,577 »	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
859,593 »	»	859,593 »	835,871 50	23,721 50	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
		Dépenses relatives aux divers services de la marine.		
			CHARGES	
			ordinaires.	extraordin.
		Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.		
	»	Entretien des paquebots.	115,000	»
	»	Houille, huile, graisse, etc., pour 1040 traversées	228,500	»
	»	Voyages en dehors du service régulier	2,500	»
	»	Frais d'agence.	6,000	»
	»	Masse d'habillement des courriers	1,000	»
	»	Construction d'une paire de chaudières tubulaires	»	40,000
		Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.		
	»	Entretien des bateaux	9,000	»
	»	Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»
		Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.		
43	»	Entretien des bateaux, des bouées et du fanal de Wielingen	56,000	»
	»	Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»
	»	Achat de bouées et accessoires.	4,000	»
	»	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»
	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»
	»	Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	3,000	»
	»	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre et du fanal de Wielingen	10,214	»
	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	3,000	»
	»	Construction et armement d'une goélette en fer	»	80,000
	»	Troisième partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord.	»	100,000
		A REPORTER. fr.	462,214	220,000

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1863	DIFFERENCES.		<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires et per manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
859,593 »	»	859,593 »	835,871 50	23,721 50	»	
859,593 »	»	859,593 »	835,871 50	23,721 50	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		REPORT. fr.
		<i>Sauvetage.</i>
		» Entretien des embarcations, hangars, etc. 2,200 »
		» Construction d'un canot pour la station de Nieuport. » 1,300
		<i>Police maritime.</i>
43 (suite).		» Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage des bureaux . . . 4,900 »
		» Fournitures de bureau, impressions, annonces, etc., pour les divers services 3,800 »
		» Frais de voyage pour les divers services. 5,500 »
		» Dépenses imprévues pour les divers services 3,000 »
		481,614 221,300
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
		CHAPITRE IX.
		<i>Pensions et secours.</i>
44		» Premier terme des pensions à accorder éventuellement
45		» Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
859,393 »	»	859,593 »	853,871 50	25,721 50	»	
481,614 »	221,500 »	702,914 »	789,914 »	»	87,000 »	
1,541,207 »	221,500 »	1,562,507 »	1,625,785 50	23,721 50	87,000 »	
DIMINUTION. . . . fr.				65,278 50		
2,500 »	»	2,500 »	2,500 »	»	»	
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
4,500 »	»	4,500 »	4,500 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	10	Administration centrale.
II.	ib.	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie
III.	14	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	ib.	Frais de voyage
V.	ib.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	16	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	ib.	Commerce, navigation, pêche
VIII.	18	Marine
IX.	22	Pensions et secours
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1864.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1864.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1865.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
214,300 »	»	214,300 »	201,203 »	13,097 »	»	
610,500 »	»	610,500 »	581,250 »	29,250 »	»	
168,000 »	»	168,000 »	164,000 »	4,000 »	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
100,100 »	»	100,100 »	95,600 »	4,500 »	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
198,981 »	»	198,981 »	198,148 50	832 50	»	
1,341,207 »	221,300 »	1,562,507 »	1,625,785 50	»	63,278 50	
4,500 »	»	4,500 »	4,500 »	»	»	
2,754,888 »	221,300 »	2,976,188 »	2,987,787 »	54,679 50	63,278 50	
DIMINUTION. fr.				11,599 »		

(26)

ANNEXES **AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,** **POUR L'EXERCICE 1864.**

ANNEXE N° 1.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1862, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1° PENSIONS CONFÉRÉES.

No d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
94	Vanlongeren, J.-L.	Canotier	840	15 mars 1862.	1 ^{er} février 1862.	
95	Durant, F.-J.	Chirurgien-major . .	2,040	4 juillet 1862.	25 juin 1862.	
96	D'Jong, P.-J.	Patron pilote de 2 ^{me} cl.	818	18 sept. 1862.	1 ^{er} août 1862.	
97	Willaert, P.-J.	Pilote de 1 ^{re} classe. .	622	Id.	Id.	
98	Meyne, L.-J.	Sous-directeur du sauvetage.	175	22 octobre 1862.	1 ^{er} octobre 1862.	
		TOTAL. . . fr.	4,405			

2° PENSIONS REVISÉES.

53	Heyde, L.	Lieutenant de vaisseau.	208	2 décembre 1862.	22 octobre 1857.	Pension révisée. fr. 1,405 Id. primitive . 1,105 Difference. fr. 298
----	-------------------	-------------------------	-----	------------------	------------------	--

3° PENSIONS ÉTEINTES.

					DATE de l'extinction.
41/71	Cornet, H.	Agent de la police maritime.	486	21 février 1859.	16 janvier 1862.
41/15	Speckens, J.-L.	Pilote de 1 ^{re} classe. .	562	11 janvier 1855.	13 octobre 1862.
45/16	Vanlongeren, J.-L.	Canotier	840	15 mars 1862.	4 avril 1862.
46/16	Van Glabbeke, P.	Maître de manœuvre de 2 ^{me} classe.	493	22 février 1861.	6 avril 1862.
47/18	Demoor, P.	Matelot du pilotage .	536	1 ^{er} août 1855.	50 octobre 1862.
48/14	Vanden Bemden, J.-A. .	Receveur du pilotage.	2,733	2 octobre 1859.	25 août 1862.
49/15	Pasquini, J.-N.	Sous-commissaire de marine de 2 ^{me} classe.	1,440	19 novemb. 1859.	27 février 1862.
7	De Muelenaere	Ministre des Affaires Étrangères.	6,000	15 février 1849.	5 août 1862.
		TOTAL. . . fr.	13,000		

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1863, le Département des Affaires Étrangères comptait 64 pensions, s'élevant à fr.	90,700
Depuis cette époque, 5 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	4,495
ENSEMBLE. fr.	95,294
Huit pensions se sont éteintes; elles montent à	13,000
Reste donc à servir 61 pensions, s'élevant à fr.	82,294

ANNEXE N° 2.

*Relevé des passe-ports qui ont été délivrés au Département des Affaires Étrangères et par nos diverses légations,
du 1^{er} juillet 1854 au 31 décembre 1862.*

	1854.		1855.		1856.		1857.		1858.		1859.		1860.		1861.		1862.	
	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Somme perçue.
Légation à Berlin	7	50	4	53	8	64	2	10	2	10	2	10	"	"	8	64	8	64
— à Berne	"	"	"	"	1	8	10	80	22	176	18	144	15	120	10	80	7	50
— à Constantinople	5	24	1	8	"	"	12	96	8	64	13	104	8	64	8	64	6	48
— à Copenhague	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Francfort s/M	"	"	16	128	10	152	13	104	27	216	"	"	"	"	"	"	"	"
— à la Haye	8	64	16	128	6	48	11	88	17	136	11	88	10	80	4	32	12	10
— à Lisbonne	"	"	"	"	"	"	"	"	5	24	3	24	2	16	5	40	8	64
— à Londres	10	152	17	136	4	52	5	40	10	128	5	40	"	"	1	8	"	"
— à Madrid	2	10	5	40	5	24	5	24	11	88	7	56	10	80	10	80	22	170
— à Paris	51	408	180	1,440	356	2,688	461	3,688	701	5,608	551	4,248	512	4,096	264	2,112	89	712
— à Rio-de-Janeiro	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Rome	2	16	"	"	15	104	8	64	10	128	10	128	"	"	9	72	"	"
— à St-Petersbourg	"	"	"	"	"	"	"	"	15	120	15	104	15	104	12	96	7	50
— à Turin	5	40	12	96	12	96	6	48	7	50	12	96	11	88	5	24	6	48
— à Vienne	5	24	22	176	35	280	24	192	25	184	28	224	31	248	37	296	23	184
— à Washington	"	"	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	101	808	274	2,102	457	3,400	535	4,440	868	6,944	659	5,272	612	4,896	371	2,968	178	1,424
Ministère des Affaires Étrangères	31	248	165	1,520	157	1,096	162	1,296	227	1,816	202	1,616	100	1,520	107	856	44	352
TOTAUX	132	1,056	439	3,612	574	4,592	717	5,736	1,095	8,760	861	6,888	802	6,416	478	3,824	222	1,776

ANNEXE N° 5.

Relevé des droits de chancellerie perçus à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères et dans les légations à l'étranger, pendant les années 1849 à 1862.

	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères	542 50	645 50	597 »	596 »	975 »	968 75	1,275 »	2,024 75	2,555 50	2,517 »	1,817 50	2,314 75	850 50	680 »
Légation à Berlin	»	»	20 »	55 »	20 »	85 »	181 »	160 »	40 »	85 »	86 »	57 »	10 »	»
— à Berne	»	»	»	»	»	»	»	»	10 »	26 »	35 »	54 50	5 »	»
— à Constantinople	»	»	»	»	»	5 »	»	»	5 »	10 »	10 »	»	»	»
— à Copenhague	»	»	»	»	»	20 »	»	»	10 »	»	»	»	»	»
— à Francfort S/M.	»	70 »	55 »	170 »	510 »	516 »	415 »	575 »	560 »	294 »	220 »	545 »	75 »	»
— à la Haye	20 »	37 50	50 »	115 »	75 »	80 »	145 »	187 50	170 »	210 »	160 »	120 »	15 »	»
— à Lisbonne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 »	»	»
— à Londres	»	»	»	»	»	25 »	15 »	5 »	»	»	»	»	»	»
— à Madrid	»	»	»	»	»	»	15 »	5 »	5 »	5 »	11 »	»	»	0 »
— à Paris	5,000 »	25,855 »	17,596 50	51,750 »	51,515 »	20,026 50	50,174 50	55,542 »	52,050 »	57,557 »	27,159 50	29,206 »	15,566 50	5,200 »
— à Rio-de-Janeiro	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— à Rome	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 »	5 »	»	»	»
— à St-Petersbourg	»	»	»	»	»	50 »	70 »	215 »	271 »	415 »	405 »	550 »	225 »	45 »
— à Turin	»	»	»	»	11 »	5 »	14 »	10 »	15 50	15 »	25 »	20 »	»	»
— à Vienne	100 »	170 »	255 »	280 »	515 »	160 »	196 »	157 »	170 »	210 »	70 »	75 »	50 »	20 »
— à Washington	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX fr.	6,562 50	24,756 »	18,085 50	52,910 »	55,017 »	50,741 25	52,500 50	57,281 25	55,618 »	40,949 »	29,581 »	52,507 25	14,586 »	5,957 »